



Nettoyant dépoussiérant cirant pour mobilier intérieur 400ml



Le Nettoyant dépoussiérant cirant dépoussière et nettoie les meubles en bois cirés, Il redonne chaleur et luminosité sans encrasser le bois et laisse une agréable odeur de cire, Le Nettoyant dépoussiérant convient aux meubles cirés, neufs ou anciens, même très travaillés (sculptures, moulures...),

Avantages produit

Idéal pour dépoussiérer les mobiliers intérieurs
Dépoussière, nettoie et entretient
Convient aux meubles en bois cirés
Redonne au bois sa luminosité et sa chaleur naturelle sans l'encrasser
Idéal sur bois très sculptés

CODE PRODUIT 570

GENCODE 3365000005705

FAMILLE 401 ENTRETIEN MAISON

Profondeur UV cm : 24,8

Largeur UV cm : 5,8

Hauteur UV cm : 5,8

Poids Brut UV Kg : 0,343

Poids Net UV Kg : 0,246

Contenance 400ml

LIEN VIDEO

MODE D'EMPLOI

Agiter vigoureusement avant emploi, Vaporiser sans excès à environ 20 cm de la surface. Essuyer immédiatement et lustrer avec un chiffon propre, doux et non pelucheux, Ne pas effectuer plus de 20 à 30 pulvérisations d'une seconde sans aérer la pièce, Pour les petites surfaces, vaporiser directement sur le chiffon,

RECOMMANDATION

Sur surfaces vernies ou laquées, utiliser le Nettoyant dépoussiérant brillant, Ne pas utiliser sur le bois non ciré,

Caractéristiques environnementales de l'emballage



% de matière recyclée	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Possibilité de réemploi*	NO
Recyclabilité	information bientôt disponible
Présence de substances dangereuses (SVHC) **	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC) **	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Un emballage réemployable est un emballage conçu pour faire l'objet d'au moins une deuxième utilisation : pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation a été prévu.

- pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur.

- ou en étant rempli au point de vente dans le cadre de la vente en vrac, ou à domicile s'il s'agit d'un dispositif de recharge organisé par le producteur, est réputé être réemployé.

**** - substances extrêmement préoccupantes inscrites sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006 et publiée conformément à l'article 59, paragraphe 10, du règlement (CE) no 1907/2006 ;**

- substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes qui ne sont pas sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006; la liste de ces substances et sa mise à jour sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Caractéristiques environnementales du produit



Incorporation de matières recyclées	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYLCEES
Recyclabilité	NO
Présence de microfibre plastique	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de métaux précieux*	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de terres rares	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de substances dangereuses	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Cette obligation s'applique uniquement aux produits soumis à REP mentionnés aux 5° (équipements électriques et électroniques) et 15° (voiture, camionnette, véhicule 2,3 et 4 roues) de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement.

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

Caractéristiques produit	
1	2
3	4
5	6
7	8
9	10
11	12
13	14
15	16
17	18
19	20
21	22
23	24
25	26
27	28
29	30
31	32
33	34
35	36
37	38
39	40
41	42
43	44
45	46
47	48
49	50
51	52
53	54
55	56
57	58
59	60
61	62
63	64
65	66
67	68
69	70
71	72
73	74
75	76
77	78
79	80
81	82
83	84
85	86
87	88
89	90
91	92
93	94
95	96
97	98
99	100

Usage:	Nettoyer Dépoussiérer	Support :	Spécifiques et multi-usages Mobilier intérieur
Utilisation :	Intérieur	Outils d'application :	Chamoisine
Rendement :	NC	Aspect :	AEROSOL
Nettoyage des outils :	NC	Contact alimentaire :	NO
Date de péremption DDP :	NC	Date DLUO	NC
Pays d'origine :	BE	Rémanence :	NC
Nomenclature douanière	34052000	Craint le gel :	O4

01 - Craint le gel
02 - Modifié par le gel
03 - Pulvérisation modifiée par le gel
04 - Ne craint pas le gel
NC - non concerné

Données réglementaires

COMPOSITION DETERGENT :	30% et plus de : hydrocarbures aliphatiques Parfums
PICTOGRAMME :	SGH02 SGH07 SGH09
MENTION D'AVERTISSEMENT :	DANGER
PRODUIT DANGEREUX :	YES
PHRASE P :	P102 P210 P211 P251 P260 P261 P262 P264 P271 P273 P280 P302 + P352 P305 + P351 + P338 P312 P332 + P313 P333 + P313 P391 P403 + P233 P405 P410 + P412 P501
PHASE H :	H222 H229 H315 H317 H336 H411
PHRASE EUH :	NC
BIOCIDES :	NO
N°AMM BIOCIDES	NC
PHYTOSANITAIRE :	NO
EMISSION DANS L'AIR :	NC
BOUCHON DE SECURITE :	NO
PH :	NC
PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTE :	Solvant
TRIMAN	YES
N° TP :	NC
PHRASE DE DANGER	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
PHRASE BIOCIDES	NC
PHRASE POUR LES PROFESSIONNELS	NC
LIEN FDS :	https://www.quickfds.com/fds/3196782-63181-29500-012578
ETIQUETTE PRODUIT :	



Redonne luminosité et chaleur sans encrasser.
Pour meubles neufs ou anciens, lisses ou travaillés
(sculptures, moulures, ciselures...)

Meubles cirés, neufs ou anciens, lisses ou ciselés | Bois non ciré, contre-indication du fabricant

MODE D'EMPLOI
 Agiter fortement l'aérosol avant emploi. Pulvériser à environ 20 cm de la surface à nettoyer sans excès. Lustrer avec un chiffon propre, doux et non pelucheux. Pour des petites surfaces, vaporiser directement sur le chiffon. Rincer l'aérosol après chaque utilisation. Si le produit est stocké au froid, à tout le réchauffer avant utilisation car il s'utilise à une température proche de 20°C. Si le diffuseur se bouche en cours d'utilisation, le nettoyer et le tremper dans l'eau chaude. En cas de première utilisation, faire un essai préalable sur une surface peu visible.

RECOMMANDATIONS
 Ne pas utiliser pour lustrage brillant. Faire un test au préalable. Ne pas effectuer plus de 20 à 30 pulvérisations d'une seconde sans aérer la pièce. Pour des petites surfaces vaporiser sur un chiffon.

COMPOSITION
 Contient : 30% et plus hydrocarbures aliphatiques, parfums.
 l'essence de térébenthine : 12,7% du solvant.

PRÉCAUTIONS
DANGER Contient : HYDROCARBONES D'ALCANES, ALKANES, CYCLES, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100. **Flammable**. Réagit sous pression peut éclater sous l'effet de la chaleur. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforent, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Utiliser uniquement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le dépôt dans l'environnement. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIDOTAGE ou un médecin en cas de malaise. En cas d'inhalation cutanée consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée consulter un médecin. Recueillir le produit répandu. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Éviter l'emballage et son contenu en accord avec la réglementation nationale en vigueur. Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. Procéder par de brèves pressions, sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage.

UN: EN22-8019-5006-8P10

STARWAX
— 1946 —

Dépoussiérant CIRANT

Nettoie et nourrit sans encrasser
Ravive les meubles cirés

400 ml

520 3



0 806 601 101
Service gratuit + prix appel

Siège social : 16, rue Harald Stammbach - CS 80206 - F 59445 WASQUEHAL Cedex
SAS BRUNEL CHIMIE DERIVES au capital de 591 600 € - Tél. standard : **03 20 43 21 80** - Fax : **03 20 43 21 90** - www.groupe-altair.com
Usine & Entrepôt logistique : Rue du Mont de Templemars - Z.I. A - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Tél. standard : **03 20 19 13 20**
SIRET 378 517 148 000 52 - APE 2041 Z - RCS Lille Métropole B 378 517 148 - CEE TVA FR 04 378 517 148

